



Lycée des métiers de la gestion, de la comptabilité et du commerce

Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Diplôme universitaire qui s'inscrit dans le schéma Licence Master Doctorat, le DCG est la première étape du cursus de l'expertise comptable dont l'activité est en réelle croissance et promet aux étudiants des perspectives professionnelles motivantes et variées.

La formation est découpée en unités d'enseignements capitalisables correspondant à 180 ECTS sur 3 ans (European Credit Transfer System). Des stages en entreprises, françaises ou étrangères, sont proposés en L1 et L2.

PROGRAMMES

L 1

- UE 1 : Fondamentaux du droit
- UE 5 : Économie contemporaine
- UE 8 : Système d'information de gestion
- UE 9 : Comptabilité
- UE 12 : Anglais des affaires
- UE 13 : Communication professionnelle + stage

Accès DCG L1

Après un baccalauréat général ou STMG, l'accès au DCG est proposé aux élèves motivés ayant su démontrer une bonne force de travail et d'analyse.
L'anglais tient une place importante dans les enseignements et une préparation au TOEIC est proposée.
L'UE 13 est préparée en trois ans avec deux périodes de stage d'un mois en L1 et L2.

L 2

- UE 2 : Droit des sociétés et des groupements d'affaires
- UE 4 : Droit fiscal
- UE 5 : Économie contemporaine
- UE 6 : Finance d'entreprise
- UE 10 : Comptabilité approfondie
- UE 13 : Communication professionnelle + stage

Dispenses et équivalences

L'accès au DCG peut se faire après l'obtention d'un BTS CG. L'étudiant intègre alors la L2 et est dispensé des UE 1, 5, 8, 9, 12 et 13.
Idem après un DUT GEA option comptable et financière avec une dispense des UE 1, 5, 6, 8, 9, 12 et 13.
Les cours d'anglais restent obligatoires.

L 3

- UE 3 : Droit social
- UE 7 : Management
- UE 11 : Contrôle de gestion
- UE 12 : Anglais des affaires
- UE 13 : Communication professionnelle

Examens

Les examens sont organisés à chaque fin d'année, fin mai ou début juin selon le calendrier national.
Les stages commencent après la période d'évaluation.

Le DCG se prépare en formation initiale au lycée Jean TALON, seul établissement de l'académie à le proposer, ou en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Les taux de résultats avoisinent les 85%. La poursuite d'études est encouragée, mais l'insertion professionnelle après un DCG reste excellente. Le taux de chômage dans la profession est inférieur à 3 %.

Une équipe pédagogique et un espace d'enseignement sont dédiés uniquement à cette formation (salles de cours, laboratoire de langues, centre de documentation et d'information) ainsi que la venue de professionnels de la filière expertise comptable et audit.

Partenariat avec :

- KPMG
- Le CDER
- L'OEC
- La FCN
- La Caisse d'Épargne
- Finances et Pédagogie
- L'administration fiscale



Partenariat avec le Canada : Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick

Débouchés :

Le DCG offre diverses possibilités de poursuites d'études, vers le master CCA ou vers le DSCG (grade de Master) en particulier, qui constitue le titre d'accès au stage d'expertise-comptable, mais autorise aussi la présentation aux concours du secteur public ou l'insertion directe dans le monde du travail, en entreprise ou en cabinet d'expertise-comptable.

Renseignements pratiques :

Les étudiants de DCG bénéficient du régime étudiant avec les avantages suivants :

- **Frais de scolarité modestes (65 € de frais pédagogiques)**
- **Internat et restauration possibles (pension complète ou partielle).** Possibilité de chambre individuelle. L'internat accueille une cinquantaine d'étudiants. L'internat, surveillé et sécurisé, permet ponctuellement de participer à la vie estudiantine châlonnaise.
- **Association APGA**
- **Contribution de vie étudiante et de campus**
- **Bourses d'enseignement supérieur**

Nous contacter :

Vous pouvez joindre l'administration du lycée :

- Par téléphone au 03 26 69 27 99
- Par courriel : ce.0511951u@ac-reims.fr



Ou l'équipe pédagogique :

- Par courriel : dcg@lyceejeantalon.fr